

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE  
COMMUNE DE MEYMAC  
Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le dix juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Absents excusés : Charlotte BOURG, Etienne COUIGNOUX, David DUMAS,

Procurations : Lionel ROUSSET à Philippe BRUGERE, Alain VERMOREL à Jean-Pierre SAUGERAS, Violette JANET-WIOLAND à Marie-José GUIGNABEL, Corinne BRINDEL à Thierry BAILLARD ;

Date de la convocation : 1 juillet 2024

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

**DELIBERATION N° 2024-04-04-A APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL DE GRDF**

M le Maire rappelle que la Commune a souscrit un contrat avec GRDF depuis le 01/03/2018 et pour 30 ans. Il porte à la connaissance les grands éléments de ce compte rendu :

- 25,7 km de canalisations de gaz,
- 476 (-4) clients alimentés en gaz
- 16 GWh consommés sur l'année 2023 contre 17GWh en 2022
- 5 interventions sécurité ont été effectués en 2023, dans la moyenne des années passées.

M Philippe BRUGERE rappelle que chaque élu a été destinataire du compte rendu annuel et a pu constater que l'hiver doux a contribué à des recettes GrDF inférieures à la prévision, si bien que la concession spécifique à Meymac n'a pas été rentable en 2023 pour le concessionnaire, Meymac a donc bénéficié de la solidarité nationale des concessions souscrites par GrDF.

Le Conseil municipal, **A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** Le Compte Rendu Annuel 2023 présenté par GRDF

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET



Pour extrait conforme,

Le 10 juillet 2024

Le Maire,



Philippe BRUGERE



Accusé de réception en préfecture  
019-211913603-20240711-2024-04-04-A-DE  
Date de télétransmission : 11/07/2024  
Date de réception préfecture : 11/07/2024